

Tarifs du port de plaisance de Pully

	Domicile régulier	
	à Pully	Hors Pully
Taxes annuelles de location des places d'amarrage à l'eau	CHF TTC	CHF TTC
2.50 m. (largeur maximum de l'embarcation 2.35 m.)	500.00	790.00
2.75 m. (largeur de l'embarcation entre 2.36 et 2.60 m.)	710.00	1'130.00
3.00 m. (largeur de l'embarcation entre 2.61 et 2.85 m.)	1'000.00	1'580.00
3.50 m. (largeur de l'embarcation entre 2.86 et 3.35 m.)	1'480.00	2'350.00
4.00 m. (largeur de l'embarcation entre 3.36 et 3.85 m.)	1'910.00	3'040.00
Taxes annuelles de location des places au large (mai à octobre)		
Petite (tirant d'eau jusqu'à 2.00 m.)	320.00	
Moyenne (tirant d'eau entre 2.10 et 3.00 m.)	500.00	
Grande (tirant d'eau entre 3.10 et 4.00 m.)	750.00	
Taxes annuelles de location des places de parc à terre		
Embarcation n'occupant pas de place d'amarrage (maximum 2.00 m. de largeur et 5.50 m. de longueur)	280.00	450.00
Râtelier laser	210.00	
Râtelier optimist	110.00	
Râtelier paddle/canoé/kayak	80.00	
Taxes pour visiteurs		
La taxe d'amarrage pour visiteurs est due dès le 1er jour d'utilisation (10 jours maximum) par jour	17.00	